

# BACCALAUREAT GENERAL

SESSION 2016

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

SERIE ES

**Spécialité**

DUREE DE L'EPREUVE : 4 heures + 1 heure - COEFFICIENT : 7 + 2

**L'usage de la calculatrice est strictement interdit.**

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 15 pages numérotées de 1/15 à 15/15.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 10/15 à 12/15.
- Economie approfondie, pages numérotées de 13/15 à 15/15.

## Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

### SUJET

#### Quel rôle joue l'école dans la mobilité sociale ?

*Ce sujet comporte 4 documents.*

#### DOCUMENT 1

**Table de destinée :  
Catégorie socioprofessionnelle du fils en fonction de celle du père (en %) en 2003**

Catégorie socio-professionnelle du fils en 2003	Catégorie socioprofessionnelle du père						Ensemble
	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	
Agriculteur	22	1	0	0	0	1	<b>4</b>
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	6	21	6	8	7	8	<b>9</b>
Cadre et profession intellectuelle supérieure	9	22	52	33	22	10	<b>19</b>
Profession intermédiaire	17	24	26	33	28	23	<b>24</b>
Employé	9	9	6	9	17	12	<b>11</b>
Ouvrier	37	24	9	17	26	46	<b>34</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans, en 2003.

Source : INSEE, Données sociales, 2006.

Note : la somme en colonne peut ne pas correspondre au total en fonction des arrondis.

## DOCUMENT 2

### Evolution des effectifs d'élèves et d'étudiants en milliers (France métropolitaine + DOM, public+privé)

	1980	1990	2000	2013
Premier degré de l'Education Nationale <sup>1</sup>	7396,3	6953,4	6552,0	6760,6
Second degré de l'Education Nationale <sup>2</sup>	5309,2	5725,8	5614,4	5472,8
Enseignement supérieur	1184,1	1717,1	2160,3	2429,9
Total	14 346,9	14 827,5	14 935,4	15 316,0

Source : d'après « Repères et références statistiques », Ministère de l'Education Nationale, 2014.

Note : le total ne correspond pas à la somme des 3 lignes précédentes car toutes les formations ne sont pas présentées.

<sup>1</sup> Le premier degré de l'Education nationale comprend la maternelle et l'école élémentaire.

<sup>2</sup> Le second degré de l'Education nationale comprend le collège et le lycée.

## DOCUMENT 3

Extrait d'entretien 1 :

[Les études], c'était sur Paris, et c'était pas forcément évident. Et les conditions de vie sont pas forcément très simples, et les conditions financières, il fallait quand même faire très attention. Je pouvais avoir l'opportunité, à l'époque, de continuer sur une licence sur Paris, dans une fac au sud de Paris, mais j'ai pas forcément pris la décision de poursuivre. Donc je me suis arrêtée avec mon bac+2, mon DUT<sup>1</sup>. Et heureusement que je me suis arrêtée là ! Quand je vois qu'avec un bac+2, quand même, bac+2, c'est pas rien ! Je me retrouve à faire l'hôtesse d'accueil... Quand même, bac+2 pour répondre au téléphone, c'est dingue quand on y pense... Mon père, avec le BEPC<sup>2</sup>, il dirige une équipe !

*Femme, 39 ans, hôtesse d'accueil, père cadre dans la fonction publique.*

Extrait d'entretien 2 :

Pour mes parents c'était clair : tu travailles à l'école, tu as ton bac, tu vas à la fac ou en tout cas tu continues après le bac, et tu réussiras dans la vie. Eux, ils n'ont pas pu faire ça, je comprends, donc nous c'était clair, les études, on n'avait pas intérêt à ne rien faire. On voit le résultat... finalement, eux, pas trop d'études et une belle place, moi un BTS<sup>3</sup> et rien de bien réjouissant...

*Homme, 34 ans, agent technique, père cadre dans l'industrie.*

Source : *Le déclassement*, Camille PEUGNY, 2009.

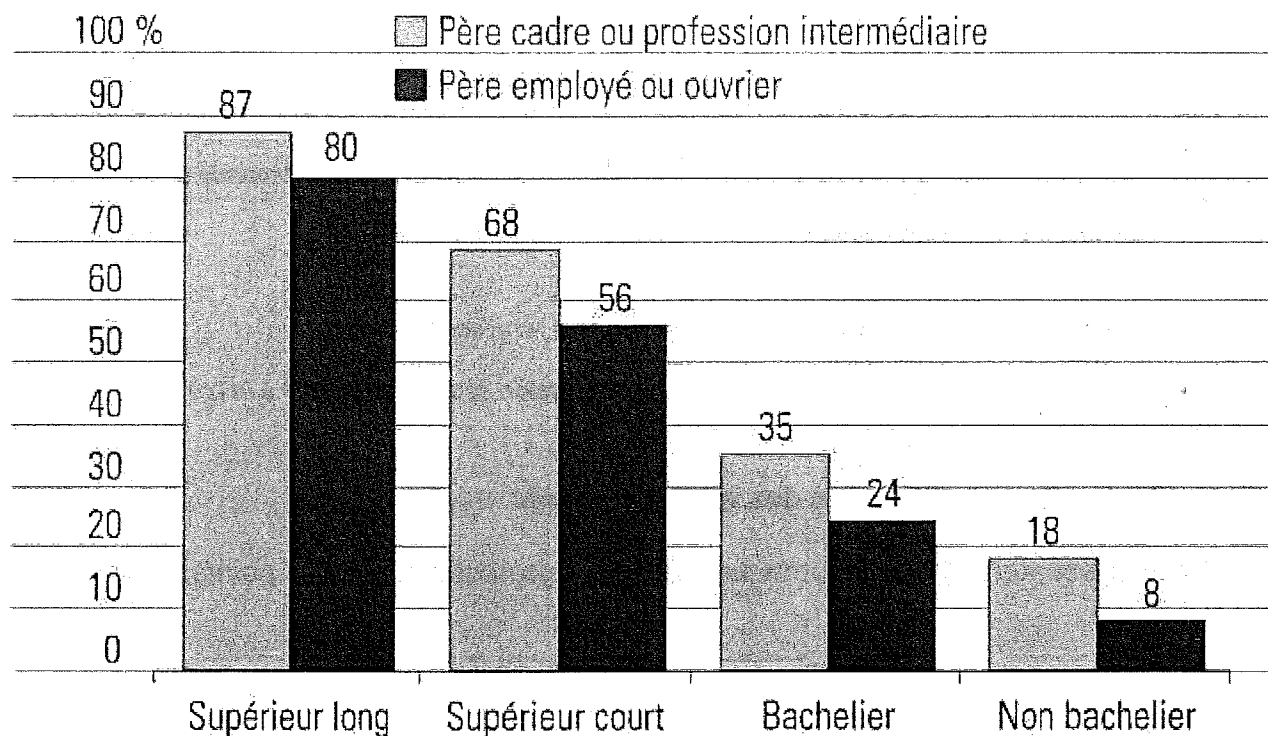
<sup>1</sup> DUT : Diplôme Universitaire de Technologie

<sup>2</sup> BEPC : Brevet Élémentaire du Premier Cycle qui correspond aujourd'hui au brevet des collèges

<sup>3</sup> BTS : Brevet de Technicien Supérieur

## DOCUMENT 4

**Part des jeunes ayant un emploi de cadre ou de profession intermédiaire en 2012, selon le diplôme et l'origine sociale (France métropolitaine)**



Lecture : en 2012, 35 % des jeunes sortis de formation initiale depuis 1 à 10 ans qui sont bacheliers, en emploi et dont le père est cadre ou profession intermédiaire, occupent des emplois de cadre ou de professions intermédiaires.

Champ : jeunes se déclarant en emploi en 2012 et ayant quitté la formation initiale depuis 1 à 10 ans.

Source : INSEE, enquête Emploi, 2012.

## Épreuve composée

*Cette épreuve comprend trois parties :*

*1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.*

*2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.*

*3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :*

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

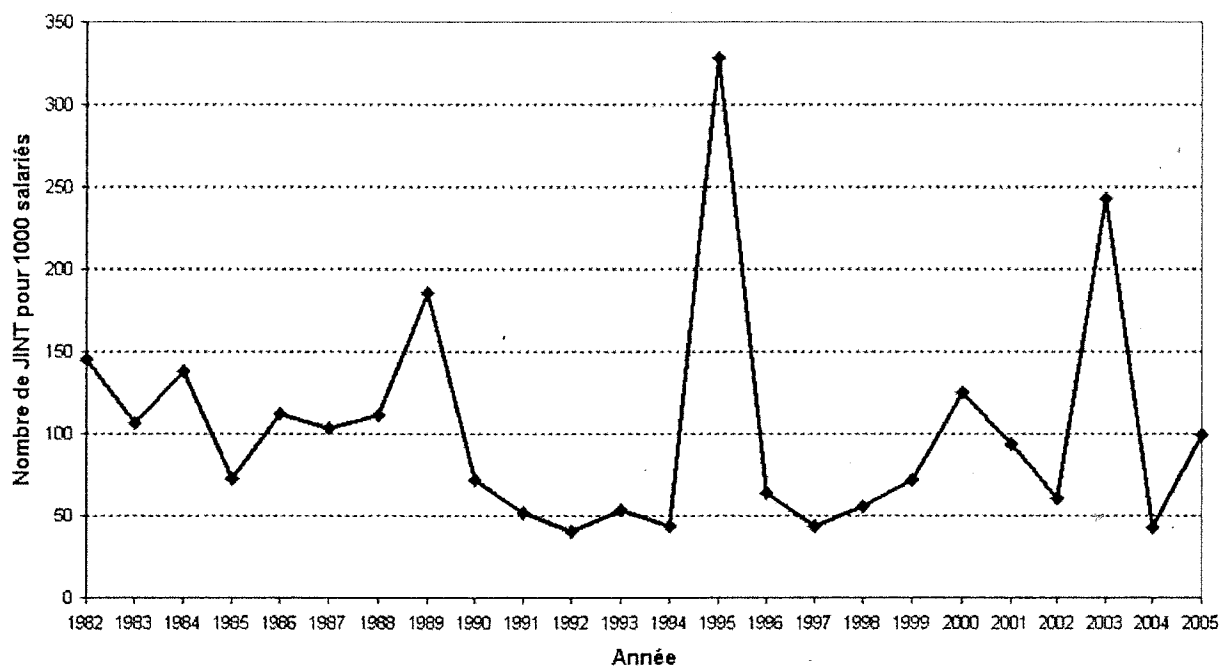
### **Première partie : Mobilisation des connaissances**

1. Vous présenterez deux arguments justifiant le protectionnisme. (3 points)
  
2. Quelles sont les transformations de l'emploi qui fragilisent le lien entre travail et intégration sociale ? (3 points)

## Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document et vous mettrez en évidence l'évolution du nombre de journées non travaillées entre 1982 et 2005.

### Nombre de journées individuelles non travaillées (JINT) pour 1000 salariés dans le secteur privé, les transports et la fonction publique d'État (1982-2005)



Source : d'après Bulletins Mensuels des Statistiques du Travail et rapports annuels de la DGAFP, novembre 2007.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire**  
**(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

**Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que différents mécanismes sont à l'origine des crises économiques.**

**DOCUMENT 1**

**Évolution du PIB réel et de la demande intérieure totale**  
**(Variations annuelles en pourcentage)**

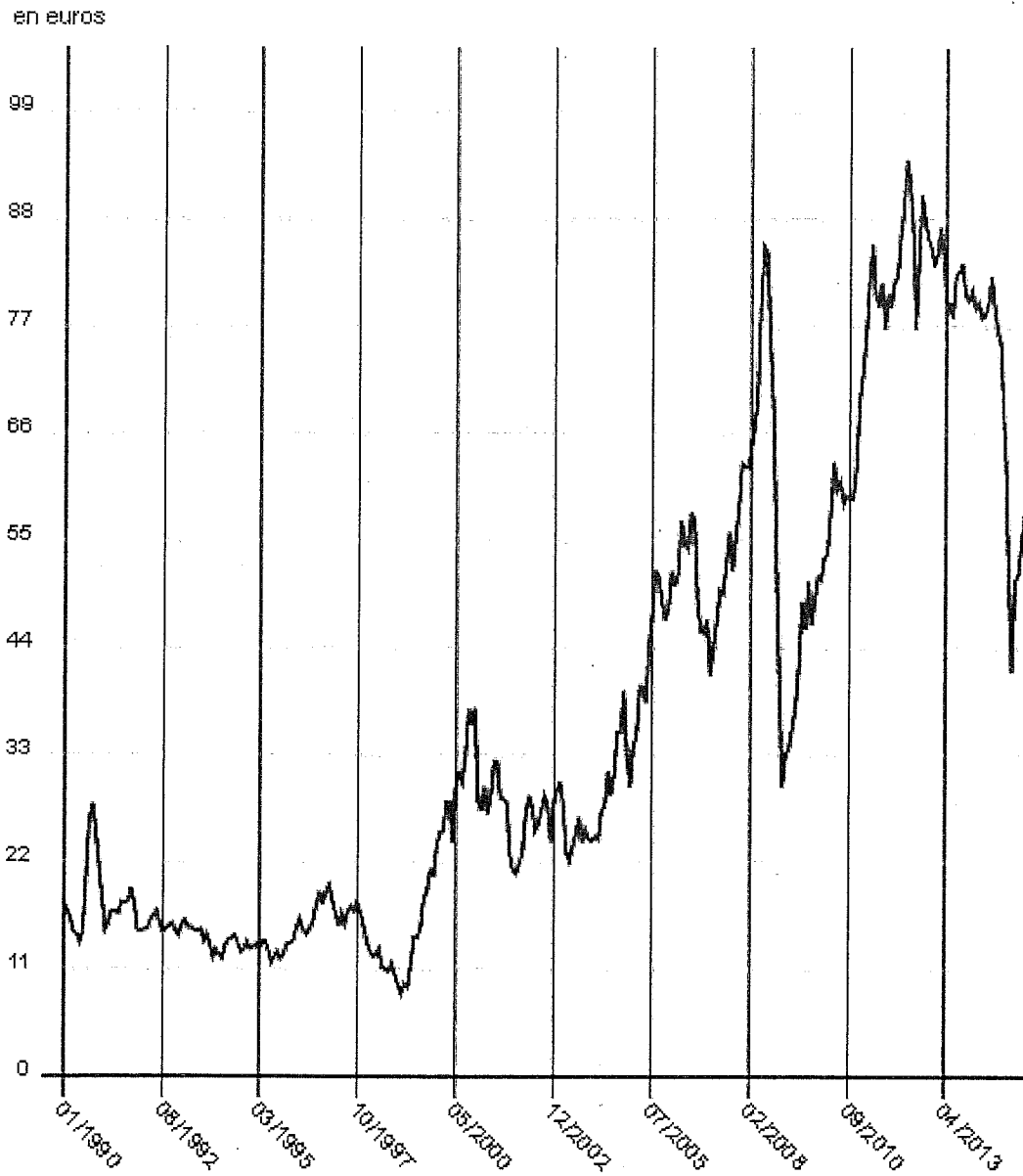
	Taux de croissance annuel moyen	Taux de croissance annuel							
	1997-2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>PIB réel</b>									
États-Unis	3,3	1,8	- 0,3	- 2,8	2,5	1,6	2,3	2,2	2,4
Zone euro <sup>1</sup>	2,3	3,0	0,5	- 4,5	2,0	1,6	- 0,8	- 0,5	0,9
Allemagne	1,5	3,4	0,8	- 5,6	3,9	3,7	0,6	0,2	1,6
France	2,4	2,4	0,2	- 2,9	2,0	2,1	0,3	0,3	0,4
Italie	1,5	1,5	- 1,0	- 5,5	1,7	0,6	- 2,8	- 1,7	- 0,4
Espagne	3,9	3,8	1,1	- 3,6	0,0	- 0,6	- 2,1	- 1,2	1,4
<b>Demande intérieure réelle totale</b>									
États-Unis	3,7	1,1	- 1,3	- 3,8	2,9	1,6	2,2	1,9	2,5
Zone euro	2,3	2,8	0,4	- 3,9	1,5	0,7	- 2,3	- 0,9	0,8
Allemagne	0,9	1,8	0,9	- 3,2	2,9	3,1	- 0,8	0,8	1,3
France	2,5	3,1	0,5	- 2,5	2,1	2,0	- 0,3	0,2	0,7
Italie	2,2	1,3	- 1,2	- 4,1	2,0	- 0,6	- 5,5	- 2,5	- 0,7
Espagne	4,8	4,1	- 0,4	- 6,0	- 0,5	- 2,7	- 4,2	- 2,7	2,3

Source : D'après *Perspectives de l'économie mondiale*, FMI, avril 2015.

<sup>1</sup> Lituanie non comprise.

## DOCUMENT 2

### Prix du pétrole brut en euros par baril



Source : *Mesurer pour comprendre*, INSEE, septembre 2015.



### DOCUMENT 3

De par son ampleur et les mécanismes de propagation qui sont à l'œuvre, la crise actuelle contient tous les ingrédients nécessaires au déclenchement d'un épisode déflationniste. Parti du retournement immobilier aux États-Unis, [...] les pertes bancaires se sont multipliées jusqu'à atteindre un point de non-retour lors de la faillite de Lehman Brothers en septembre 2008. Depuis, les forces récessives se sont amplifiées. [...]

L'accumulation de mauvaises nouvelles entame la confiance des ménages qui s'érode et crée un climat d'incertitude radicale. La baisse des richesses nettes des entreprises et des ménages réduit leur capacité à lever des financements auprès d'un système bancaire de toute façon fragilisé [...]. Il en résulte une baisse de l'activité de crédit, de la consommation et de l'investissement. Les entreprises sont soit poussées à la faillite, soit contraintes d'ajuster en conséquence la production et l'emploi. L'onde de choc se transmet alors via les revenus et le chômage, réduisant à nouveau la consommation et donc la croissance. Enfin, la synchronisation inédite du choc à l'échelle internationale amplifie le cycle, entraînant une baisse mondiale de la demande.

Source : « Aux portes de la déflation ? », Christophe BLOT, Marion COCHARD, Matthieu LEMOINE, Christine RIFFLART, *Revue de l'OFCE*, avril 2009.

## ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

### Sciences sociales et politiques

*Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :*

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

**Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.**

### SUJET A

*Ce sujet comporte un document.*

**Quelle est la contribution des groupes d'intérêt au fonctionnement de la démocratie ?**

#### DOCUMENT

On aurait pu penser que l'émergence du Parlement européen comme institution à part entière, capable d'infléchir les choix de la Commission et les compromis du Conseil des ministres, démonétise<sup>1</sup> le lobbying<sup>2</sup> en substituant à des influences multiples et parfois peu visibles une forme de représentation « vraiment représentative ». Il n'en a rien été. Le Parlement fournit au contraire un surcroît de travail aux professionnels de l'influence car il allonge le processus décisionnel et est une source d'incertitudes supplémentaire. En réalité, le lobbying européen croît et embellit à mesure que les institutions européennes consolident leurs compétences et étoffent leur agenda. Dire que la représentation parlementaire ne suffit pas à l'exercice législatif européen ne relève pas d'une affirmation de principe mais d'un constat de fait. [...] Pour la Commission, les représentants d'intérêts sont une source d'expertise indispensable et, pour tout dire, un allié dans l'entreprise de régulation et de normalisation à l'échelle continentale dans laquelle elle investit l'essentiel de ses forces. Elle a cherché à en faire en outre un élément de légitimité en plaçant la bonne gouvernance, la pratique systématique de la consultation mais aussi la diversification des intérêts présents à Bruxelles au centre de sa politique. L'initiative consistant à « mieux légiférer », et par laquelle la Commission s'impose de passer tout projet législatif au crible d'une étude d'impact, n'en est que le dernier avatar<sup>3</sup>. [...] La Commission finance également une multitude d'associations, notamment en matière de protection de l'environnement et de défense des consommateurs, ce qu'au reste lui reprochent les conseils en lobbying travaillant généralement pour des grands groupes. Ils y voient une source d'instrumentalisation du lobbying par la Commission européenne et, pour tout dire, de concurrence déloyale. Les grands groupes payent leur influence au prix fort, alors que les ONG sont subventionnées, protestent-ils en substance.

Source : « L'« affaire Kallas » : peut-on réguler les lobbyistes ? », Florence AUTRET, *La vie des idées*, 4 juillet 2008.

<sup>1</sup> démonétise : réduit l'intérêt du lobbying.

<sup>2</sup> lobbying : stratégie menée par une entreprise ou un groupe de pression cherchant à défendre ses propres intérêts auprès des décideurs politiques.

<sup>3</sup> avatar : ici, au sens de dernière version.

<p style="text-align: center;"><b>ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ</b> <b>Sciences sociales et politiques</b></p>
---

**SUJET B**

*Ce sujet comporte deux documents.*

**Dans quelle mesure les variables lourdes permettent-elles d'expliquer le comportement électoral ?**

**DOCUMENT 1**

Les vieilles variables explicatives : classe sociale et rapport à la religion, ou âge et genre, peuvent encore globalement fonctionner. Les électeurs de droite pratiquent beaucoup plus leur religion - catholique -, exercent plus souvent une profession indépendante ou travaillent plus fréquemment dans le secteur privé ; ceux de gauche sont plus diplômés, appartiennent plus à la fonction publique et pratiquent moins, peu ou pas du tout. Si le « peuple de gauche » est toujours à gauche, c'est avec de nombreuses exceptions car le socle ouvrier du PC ou du PS<sup>1</sup> s'est délité<sup>2</sup> (au profit du retrait abstentionniste, ou du non-renouvellement pour les plus jeunes, dont de nombreux chômeurs) et le PS a gagné des soutiens au contraire parmi les électeurs cadres.[...]

Ces électorats se sont transformés quantitativement : écroulement du vote communiste, sporadicité<sup>3</sup> d'un vote d'extrême gauche, faible consistance de l'électorat écologiste, forte variation du vote socialiste, configurations multiples des suffrages à droite et au centre, stabilisation mais labilité<sup>4</sup> du vote FN<sup>5</sup>.

Source : *Sociologie de la vie politique française*, Michel OFFERLÉ, 2004.

<sup>1</sup> Parti Communiste ou du Parti Socialiste

<sup>2</sup> s'est désagrégé, s'est dégradé

<sup>3</sup> irrégularité

<sup>4</sup> changement

<sup>5</sup> Front National

## DOCUMENT 2

### Sociologie des électorats au second tour de l'élection présidentielle en France, en 2012, en %

	F. Hollande	N. Sarkozy
<b>Ensemble</b>	51,6	48,4
<b>Sexe</b>		
Homme	52	48
Femme	51	49
<b>Age</b>		
18-24 ans	57	43
25-34 ans	62	38
35-44 ans	53	47
45-59 ans	54	46
60 ans et plus	41	59
<b>Profession de l'interviewé</b>		
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	30	70
Profession libérale, cadre	52	48
Profession intermédiaire	60	40
Employé	56	44
Ouvrier	58	42
Retraité	43	57
<b>Statut de l'interviewé</b>		
Salarié	56	44
Dont salarié du privé	52	48
Dont salarié du public	65	35
A votre compte	39	61
Au chômage	62	38
<b>Dernier diplôme obtenu</b>		
Pas de diplôme	59	41
BEPC/ BEP/ CAP/ CEP	49	51
Baccalauréat	55	45
Bac+2	50	50
Au moins bac+3	55	45

Source : d'après IPSOS, 2<sup>nd</sup> tour présidentielle 2012, *Comprendre le vote des Français*, 2012.

# ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

## Économie approfondie

*Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :*

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation*

**Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.**

### SUJET A

*Ce sujet comporte deux documents.*

**Comment lutte-t-on contre les stratégies d'entreprises qui menacent la concurrence ?**

### DOCUMENT 1

Les autorités de concurrence exercent une fonction préventive. Cette fonction se retrouve dans le système de notification<sup>1</sup>, lequel s'inspire de l'adage bien connu selon lequel « mieux vaut prévenir que guérir ». Ainsi, en matière de concentration<sup>2</sup>, si l'opération revêt une certaine ampleur, les firmes ont l'obligation de notifier leur projet aux autorités antitrust<sup>3</sup>, avant de pouvoir la mettre effectivement en œuvre. À l'issue de l'examen, qui peut inclure une phase d'investigation approfondie (dite « phase 2 »), trois types de décisions peuvent être rendus :

- une acceptation sans condition de l'opération ;
- une acceptation conditionnelle, dès lors que l'opération de concentration s'accompagne de « remèdes » structurels ou comportementaux ;
- une interdiction de l'opération.

Source : *La politique de la concurrence*, Emmanuel COMBE, 2008.

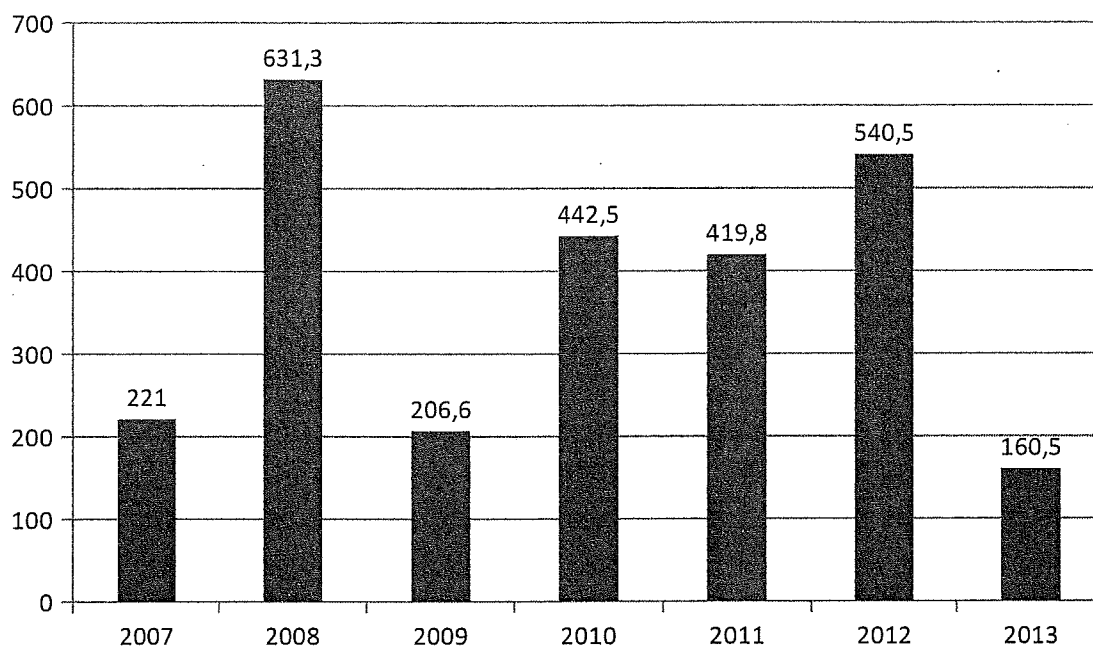
<sup>1</sup> Notification : action de notifier, de faire connaître expressément quelque chose à quelqu'un.

<sup>2</sup> Concentration : processus par lequel, à un moment donné la taille de certaines entreprises augmente ainsi que leur place relative dans le secteur d'activité ou dans l'ensemble de l'économie.

<sup>3</sup> Autorités antitrust : autorités se référant au droit de la concurrence dont l'objectif est de limiter les comportements anti-concurrentiels.

## DOCUMENT 2

### Évolution des sanctions pécuniaires depuis 2007 Montant total des sanctions (en millions d'euros)



Source : Autorité de la concurrence, *Rapport annuel*, 2013.

#### Notes :

2008 : 631,3 millions d'euros dont 575,4 millions d'euros infligés dans le secteur du négoce des produits sidérurgiques.

2010 : 442,5 millions d'euros dont 384,9 millions d'euros infligés dans le secteur bancaire.

2011 : 419,8 millions d'euros dont 367,9 millions d'euros infligés dans le secteur des lessives.

2012 : 540,5 millions d'euros dont 242,4 millions d'euros infligés dans le secteur de la farine en sachet.

2013 : 160,5 millions d'euros dont 79 millions d'euros infligés dans le secteur de la commercialisation de commodités chimiques.

# ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

## Économie approfondie

### SUJET B

*Ce sujet comporte un document.*

**Comment les comportements mimétiques peuvent-ils contribuer à l'explication des crises financières ?**

#### DOCUMENT

Le mimétisme demeure, décidément, la maladie numéro un de la finance, dès lors que le gérant professionnel n'a pas pour objectif la gestion optimale à terme d'un patrimoine donné, mais doit à tout moment maximiser sa part de marché dans la gestion globale de l'épargne (ou d'un segment de l'épargne), ce qui le conduit à des comportements fondés sur la comparaison permanente des performances. Et comme il a beaucoup trop à perdre à s'écarter de la performance moyenne de ses concurrents, il pratique sans modération un mimétisme souvent qualifié de «rationnel» : dans un monde où les gestionnaires sont en concurrence pour la part de marché à un horizon très court, il est en effet parfaitement rationnel de copier ce que fait son voisin. Toute autre option serait même suicidaire...

Le résultat est qu'il n'y a plus aujourd'hui sur les marchés de véritables investisseurs à long terme. Même ceux qui travaillent normalement sur des horizons longs (compagnies d'assurance, fonds de pension) publient des résultats trimestriels et valorisent leurs actifs de manière fréquente, en *marked to market*<sup>1</sup>, c'est-à-dire à la valeur de marché du moment. Et puisqu'ils se livrent une concurrence sévère, ils ne peuvent se permettre d'avoir, à court terme, une performance inférieure à celle des autres gestionnaires et sont donc contraints de rejoindre le troupeau (acheter ou vendre au même moment les mêmes actifs que leurs concurrents). Ce qui explique pourquoi les investisseurs institutionnels sont acheteurs d'actions ou d'obligations quand les prix sont élevés et vendeurs lorsqu'ils sont faibles. Et si une institution financière, quelle qu'elle soit, fait savoir au monde qu'elle offre à ses clients du 20 % de rendement, ses concurrentes prendront tous les risques pour en faire autant.

Source : *Globalisation, le pire est à venir*, Patrick ARTUS et Marie-Paule VIRARD, 2008.

<sup>1</sup> Méthode de réévaluation d'un contrat ou d'un actif financier en fonction des prix du marché.